

Association canadienne des producteurs de semences

RAPPORT ANNUEL

2024-2025

Confiance depuis 1904

120
YEARS
ANS



CSGA
Canadian Seed
Growers' Association

ACPS
Association canadienne
des producteurs de semences

Strong Foundation. Bright Future.
Fondations solides. Avenir prometteur.

Celebrating 120 years together!
Célébrons ensemble 120 ans!

seedgrowers.ca/fr

TABLE DES MATIÈRES

Message du président	1
Message du directeur exécutif	2
Au sujet de l'ACPS	3
CE QUE NOUS FAISONS	3
POURQUOI NOUS LE FAISONS	4
NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX	4
Pourquoi la semence importe	5
Faits saillants de 2024	10
CERTIFICATION	12
POLITIQUE ET MRS	14
NORMES	15
SERVICES À LA CLIENTÈLE, COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT DES MEMBRES	17
TECHNOLOGIE ET HABILITATION NUMÉRIQUE	19
Nos assemblées	20
Notre mise à jour financière	21
Nos intervenants	22
NOTRE CONSEIL	26
NOS COMITÉS PERMANENTS	28
NOTRE PERSONNEL	29
Annexe A	30
ÉTATS FINANCIERS	30

* Les états financiers vérifiés de 2024-2025 et le procès-verbal de l'Assemblée annuelle et de l'assemblée générale extraordinaire de 2024 sont disponibles en ligne à l'adresse seedgrowers.ca/fr.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Alors que nous revenons sur l'année écoulée, je suis très fier du travail que notre organisation continue d'exécuter à l'appui de l'un des piliers des plus fondamentaux de l'agriculture : semence fiable et de grande qualité.

La semence est le point de départ de l'agriculture, et faire en sorte que la fiabilité, la qualité et les normes à l'origine de ce point de départ est au cœur de notre travail. En cette période où les défis auxquels est confrontée l'agriculture sont de plus en plus complexes, notre engagement envers un système de certification fort et transparent n'a jamais été aussi important.

Tout au long de l'année, votre conseil d'administration a œuvré sans relâche en votre nom. Son leadership a été stratégique, collaboratif, et enraciné dans la conviction qu'un système de certification fiable dirigé par les producteurs est essentiel, non seulement pour le succès des exploitations individuelles, mais également pour la vigueur de l'agriculture canadienne. Chaque décision reflétait un engagement envers la protection de l'intégrité de la semence Certifiée et l'assurance que vos voix façonnent l'avenir de notre système.

Et quelle évolution nous avons vécue cette année! Depuis le solide engagement des membres envers les consultations sur la Modernisation de la réglementation des semences (MRS) jusqu'au vote important visant l'approbation des catégories de membres élargies, l'ACPS a démontré sa volonté de s'adapter et de diriger. Votre participation aux sondages, webinaires, séances de discussion ouverte ainsi qu'au vote de novembre a été cruciale pour façonner une organisation plus inclusive, représentative et réceptive.

Cette année nous a également donné l'occasion de saluer les personnes à l'origine de ce travail. Notre Association est dirigée par une équipe dévouée de professionnels qui incarnent les valeurs de l'ACPS dans tout ce que ces personnes font. Cet été, nous avons célébré des jalons d'employés remarquables, honorant des personnes dont les carrières s'étendent sur près de deux décennies dans certains cas. Leur expertise, loyauté et engagement ont été déterminants dans le façonnement de l'Association que nous connaissons aujourd'hui. La vigueur de notre équipe reflète celle de notre communauté et je tiens à les remercier du fond du cœur pour leur service et leur leadership.

L'année 2024 a apporté d'importantes occasions de moderniser notre système de certification. Alors qu'évoluent les discussions au sujet de la réglementation, l'ACPS continue de favoriser un modèle où nous agissons

à titre d'autorité nationale unique désignée. La rétroaction reçue des consultations sur la MRS manifeste un solide appui des membres envers cette vision. Ensemble, nous collaborons à assurer que le Canada dispose d'un système de certification des semences souple, transparent, efficace et efficient et d'un solide cadre réglementaire—qui favorise l'innovation, habilite les agriculteurs, renforce la collaboration dans l'ensemble de la chaîne de valeur et appuie la position du Canada à titre de chef de file mondial respecté dans le domaine des semences.

Cette année, nous avons également célébré notre héritage, alors que nous avons souligné notre 120^e anniversaire—un jalon qui témoigne de la vigueur et de la pertinence impérissables de notre système de certification des semences. Par le biais de vidéos commémoratives, de concours « J'aime la semence Certifiée », et d'histoires racontées, nous avons honoré tous ceux qui nous ont précédés. De façon tout aussi importante, nous nous sommes tournés vers l'avenir—vers un secteur qui est plus numérique, inclusif et prêt à appuyer la prochaine génération de producteurs de semences.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans votre engagement et votre appui. Nos membres apportent passion, expertise et intégrité à tout ce qu'ils font. Vous êtes la raison pour laquelle l'ACPS existe et la raison pour laquelle notre système de certification continue d'établir une norme internationale.

Vous servir à titre de président est une responsabilité que je ne prends pas à la légère. Je suis reconnaissant de cette opportunité et je suis enthousiaste à l'idée du travail qui m'attend. L'ACPS n'est pas uniquement un organisme de certification, c'est une communauté de gens qui croient dans le pouvoir de la semence à soutenir, nourrir et innover. Ensemble, nous plantons les semences d'un avenir agricole résilient, productif et digne de confiance.

Glenn Logan
Président



MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Alors qu'une autre année significative se termine pour l'Association canadienne des producteurs de semences, c'est avec fierté que je reviens sur le travail que nous avons accompli ensemble et sur l'assise que nous posons pour l'avenir.

À l'ACPS, notre priorité demeure avant tout la prestation d'un système national d'établissement de normes et de certification des cultures de semences transparent et inclusif—qui met de l'avant la collaboration et l'innovation et qui maintient les normes les plus élevées de qualité, de fiabilité et d'excellence dans la production de semences—au profit de l'agriculture canadienne.

Au cours de l'année écoulée, nous avons accordé une grande partie de notre attention à la Modernisation de la réglementation des semences (MRS). Grâce à de multiples consultations par l'ACIA et aux groupes de travail, votre Association a été étroitement engagée dans le façonnement de l'avenir du cadre pour le système de semences du Canada. Depuis la Consultation d'hiver de l'ACIA jusqu'au rapport d'automne « Ce que nous avons entendu », la participation des membres a été cruciale. Nous avons travaillé pour nous assurer que la vision de l'ACPS comme principal administrateur du système de certification des semences du Canada, sous la surveillance de l'ACIA, demeurerait au cœur de la conversation. Bien que les décisions finales soient à venir, jusqu'à maintenant le dialogue nous permet d'avoir confiance que le futur modèle réglementaire sera un reflet de l'innovation et de l'intégrité.

Mais la modernisation représente bien plus que de simples politiques—c'est la façon dont nous assurons la prestation des services. Chaque année, l'ACPS assure la prestation de services nationaux de certification des semences à plus de 2 900 diverses entreprises de production des semences, certifie plus de 12 000 champs de cultures de semences sur plus de 1,18 million d'acres. Ce travail fondamental assure un approvisionnement de semences fiables, de grande qualité aux agriculteurs canadiens et aux marchés mondiaux.

Cette année, nous avons terminé la Phase deux de notre projet pilote sur les étiquettes de semences numériques et nous avons progressé dans nos travaux sur un guichet unique numérique pour tous les services de certification des cultures de semences. Ces outils promettent non seulement des efficacités au point de vue opérationnel, mais également une meilleure traçabilité, transparence et valeur pour les membres. Notre travail s'harmonise également avec les tendances internationales, notamment notre rôle consultatif auprès du projet de numérisation des Systèmes de semences de l'OCDE.

En 2024, l'ACPS a également atteint un nouveau jalon majeur avec l'approbation des nouvelles catégories de membres. À compter du printemps 2025, les membres affiliés et associés—qui représentent des compagnies semencières, des groupes de l'industrie, des organismes

de réglementation et d'autres qui œuvrent dans le domaine de la certification des semences—se joindront officiellement à notre communauté. Ce nombre accru de membres renforce notre Association et fait en sorte que tous ceux qui contribuent au système de certification aient une voix à la table de l'ACPS, tout en gardant les producteurs de semences fermement au cœur de notre mission.

Nous avons également mis en œuvre des mises à jour des exigences de certification de la Circulaire 6 relatives à la pureté mécanique des graminées fourragères et à gazon ainsi que des légumineuses fourragères—modifications qui harmonisent les normes plus étroitement avec le risque agronomique et les normes internationales. Ces ajustements reflètent notre engagement continu envers des normes fondées sur la science, des améliorations continues et des avantages pratiques pour les producteurs.

Bien que nous ayons principalement mis l'accent sur l'avenir, 2024 a aussi été l'année où nous avons célébré notre 120^e anniversaire. Par le biais d'activités, de concours et d'histoires racontées, nous avons honoré les gens et les principes qui ont défini notre Association pendant plus d'un siècle—un puissant rappel que notre avenir est plus solide lorsqu'il s'enracine dans un fier historique d'excellence.

Rien de cela ne serait possible sans les gens qui effectuent ce travail. Je tiens à remercier notre personnel et notre conseil d'administration ainsi que les nombreux producteurs, partenaires et intervenants qui œuvrent avec nous toute l'année. Votre point de vue, votre énergie et votre engagement font croître l'ACPS.

Au cœur de notre travail, on retrouve un engagement envers la prestation de services de certification de cultures de semences fiables et de grande qualité sur lesquels peuvent compter les producteurs de semences, le secteur des semences et nos clients. La certification demeure la base même pour la confiance, l'innovation et le succès de tout le secteur. Alors que nous nous modernisons et que nous évoluons, offrir ce service essentiel continue d'être notre grande priorité—appuyer les membres alors qu'ils produisent la semence de grande qualité qui fait progresser l'agriculture du Canada.

Doug Miller
Directeur exécutif





AU SUJET DE L'ACPS

CE QUE NOUS FAISONS

Depuis 1904, l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) est au cœur de l'agriculture canadienne, réalisant une certification des semences fondée sur la science et fiable pour assurer l'identité, la pureté, la qualité et la traçabilité de plus de **1 million d'acres de cultures de semences au Canada chaque année**. À titre d'**autorité nationale de certification des cultures de semences**, nous élaborons et gérons les normes qui préservent et protègent l'identité et la pureté variétales et qui instaurent la confiance depuis le champ jusqu'au marché mondial.

L'ACPS est une organisation sans but lucratif qui rassemble maintenant toute la chaîne de valeur de la certification des semences afin de maintenir et de faire progresser l'intégrité du système de semences pédiées du Canada. Le Canada compte **plus de 2 900 diverses entreprises produisant des semences** depuis les exploitations familiales jusqu'aux grandes entreprises—qui produisent chaque saison plus de 70 espèces et **plus de 2 100 variétés de semences**. Grâce à une consultation inclusive, une gouvernance transparente et un engagement partagé envers la qualité, nous :



- Certifions des cultures de semences en fonction de normes reconnues à l'échelle internationale, donnant une assurance de l'identité génétique et une qualité de la semence dans toute la chaîne de valeur.



- Intégrons l'innovation dans la certification des semences en adoptant des technologies nouvelles et des pratiques modernes afin d'améliorer l'efficacité, l'exactitude et la transparence dans tout le processus de certification.



- Favorisons l'amélioration continue et l'harmonisation avec les normes internationales avec l'AOSCA, l'OCDE et l'ACIA.



- Fournissons formation, agrément professionnel et appui pour les producteurs, les sélectionneurs de végétaux et d'autres parties certifiées dans tout le secteur des semences.



- Appuyons les politiques et les technologies qui rendent le système des semences du Canada à l'épreuve du temps—assurant ainsi l'efficacité, la compétitivité et la traçabilité au sein d'un monde en mutation.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

La semence est le point de départ de l'agriculture. À l'ACPS, nous avons établi un partenariat avec le gouvernement afin d'**offrir un bien public à tous les Canadiens**. Il s'agit de s'assurer que les aliments canadiens sont sécuritaires et que notre chaîne d'approvisionnement est sûre.

La semence certifiée rehausse la confiance dans toutes les exploitations agricoles et tous les systèmes alimentaires du Canada. Derrière chaque champ de blé, chaque envoi de légumineuses et chaque nouvelle variété, on retrouve un producteur de semences engagé envers la qualité—et un **processus de certification qui rend possible cette confiance**.

Une semence pure et propre est le fondement de la réputation du Canada comme fournisseur fiable de produits agricoles uniformes et de grande qualité. En ce temps de changements climatiques, d'une augmentation de la demande et de l'incertitude à l'échelle mondiale, la qualité et la diversité de la semence ne sont pas uniquement des enjeux agricoles—ce sont des priorités nationales. C'est pour cette raison que **nous agissons avec intégrité, transparence et détermination**.

Notre assise, c'est la confiance du public. Impossible de l'acheter – Il faut la mériter.

Ensemble, nous sommes un moteur de progrès et nous créons un avenir prometteur pour les secteurs semencier et agroalimentaire et l'agriculture du Canada.

Nos principes fondamentaux

Comme l'ACPS continue d'évoluer en réaction aux besoins dynamiques du secteur canadien des semences, nous sommes fiers de présenter nos énoncés de mission et de vision à jour. Ces révisions reflètent notre engagement de leadership envers la certification des semences dans tout le paysage agricole canadien. Elles guideront notre croissance continue et renforceront notre rôle de chef de file fiable dans le domaine de la certification des semences et de l'établissement de normes.

Nos efforts renouvelés font en sorte que l'ACPS demeure à l'avant-scène d'une industrie en constante évolution tout en demeurant constante dans son attention portée à la qualité, la collaboration et la transparence.

NOTRE MISSION

Mettre en place un système national inclusif et transparent de certification des cultures de semences et d'élaboration de normes en vue de renforcer la collaboration et l'innovation, tout en mettant de l'avant les normes les plus élevées de qualité, de confiance et d'excellence pour la production de semences, au profit de l'agriculture canadienne.

NOTRE VISION

Doter le Canada d'un système de certification des semences souple, transparent, efficient et efficace, ainsi que d'un cadre réglementaire qui stimule l'innovation, donne des moyens d'action aux producteurs, renforce la collaboration à tous les échelons de la chaîne de valeur et consolide la position du Canada à titre de chef de file mondial respecté du secteur semencier.

NOS VALEURS

Responsabilité, Intégrité, Imputabilité, Transparence, Collaboration et Respect.

POURQUOI LA SEMENCE IMPORTE

La semence est le point de départ pour bon nombre de chaînes de valeur et elle joue un rôle essentiel en assurant la production alimentaire, la conservation de la biodiversité, la résilience climatique, la pérennité de l'agriculture et le développement économique. Au Canada, **nos producteurs de semences sont bien plus que des cultivateurs—ils sont les gardiens d'un héritage qui nourrit des nations et alimente les économies.**

En tant que premier lien dans notre chaîne agroalimentaire, le rôle crucial des producteurs de semences et des entreprises semencières du Canada ne peut être exagéré. Leur engagement envers la qualité des semences, la pureté variétale et l'identité génétique donne l'assurance que les cultures sur lesquelles nous nous appuyons sont robustes, diverses et adaptables. Leur dévouement contribue à l'amélioration du secteur canadien des semences, de l'agriculture canadienne et de leurs collectivités locales.

L'incidence économique des semences canadiennes

Ces données soulignent le rôle vital du secteur des semences dans l'économie du Canada, mettant en lumière ses contributions importantes en matière d'emploi, d'innovation et de commerce.

~6,0 \$ milliards

Impact économique direct et indirect

~3,7 \$ milliards*

Ventes annuelles de semences

~700 \$ millions**

Exportations de semences

~2,26 \$ milliards

De salaires et traitements et
63 622 personnes employées

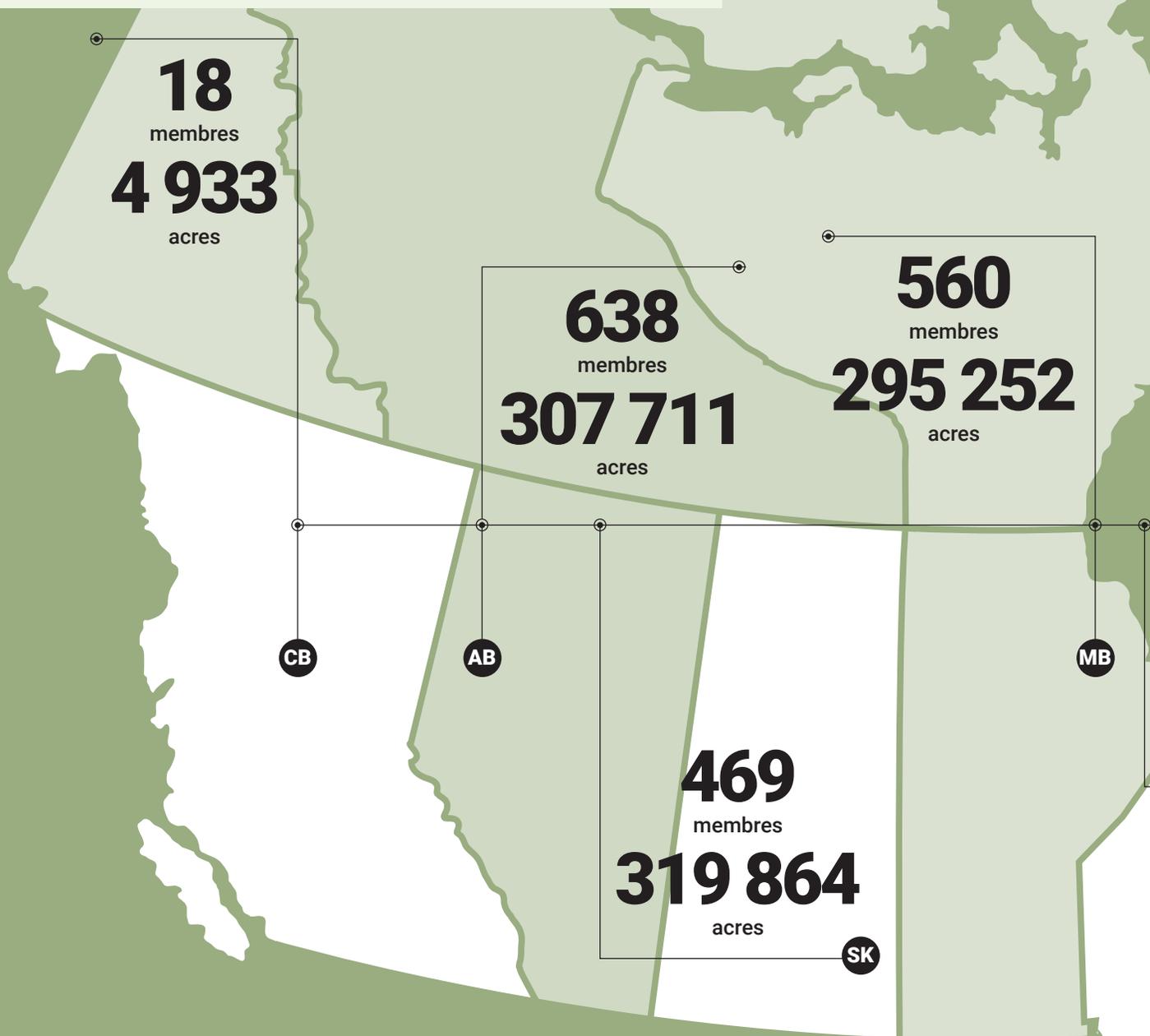
* 2022

** 2022–2023

DÉMOGRAPHIE DES MEMBRES

La communauté des producteurs de semences du Canada est tout aussi diversifiée que les cultures réalisées. D'un océan à l'autre, cette communauté dynamique réunit un vaste éventail d'expériences, d'antécédents et d'exploitations agricoles, chacune contribuant à la vigueur et la résilience de notre secteur des semences.

Qu'il s'agisse de différences géographiques, de l'accent mis sur les cultures ou de la taille de l'exploitation agricole, la diversité parmi les membres de **l'ACPS alimente l'innovation, renforce notre communauté et aide à faire en sorte que l'avenir de la production de semences au Canada demeure dynamique, inclusif et durable**. Nous sommes également très heureux d'accueillir de nouveaux membres affiliés et associés—professionnels, organisations et parties réglementées du secteur des semences qui partagent notre engagement envers une certification fiable. Leur participation apporte de **nouvelles perspectives, une collaboration plus étroite et un engagement plus vaste du secteur** à un moment critique dans l'évolution du système de semences du Canada.



ACPS
2024

2 943

membres

1 188 692

acres

58

membres

6 343

acres

INT

7

membres

2 682

acres

N.-B.

498

membres

81 991

acres

13

membres

1 144

acres

Î.-P.-É.

656

membres

168 772

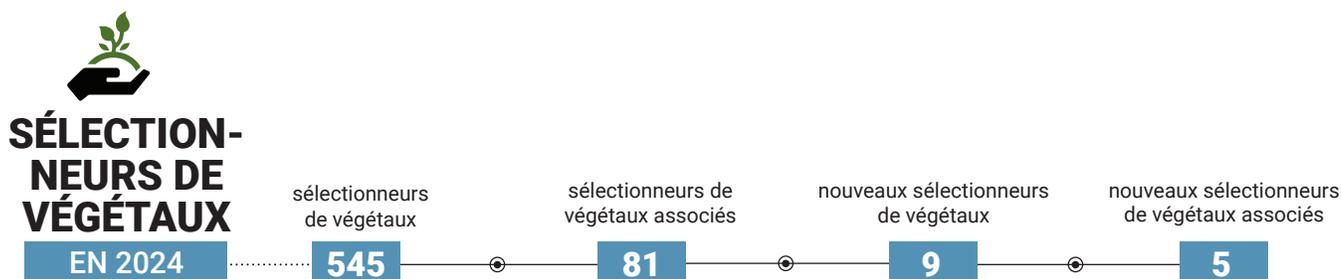
acres

ON

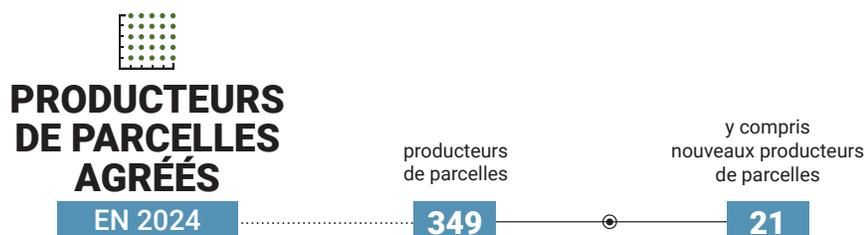
QC

Provinces
Maritimes

Sélectionneurs de végétaux reconnus par l'ACPS en 2024



Producteurs de parcelles agréés par l'ACPS en 2024



APERÇU DES TENDANCES RELATIVES À LA SUPERFICIE EN ACRES

En 2024, l'ACPS a certifié **2 436 parcelles Sélectionneur, Select et Probation et 1 188 692 acres de semences dans 12 321 champs.**

Bien que la superficie globale en acres de semences pédiées soit demeurée relativement stable, en moyenne 1,26 million d'acres au cours des 30 dernières années, 2024 a enregistré une légère diminution d'une année sur l'autre. En particulier, le nombre d'acres de blé de printemps poursuit sa tendance à la baisse par rapport à son sommet de 2020, quoique le blé durum et le blé d'hiver sont demeurés stables.

Par contre, la production de soya affiche une solide reprise par rapport à la baisse enregistrée en 2021-2022, surtout au Québec et en Ontario. Les lentilles et les pois chiches gagnent également du terrain, poursuivant leur tendance à la hausse des dernières années.

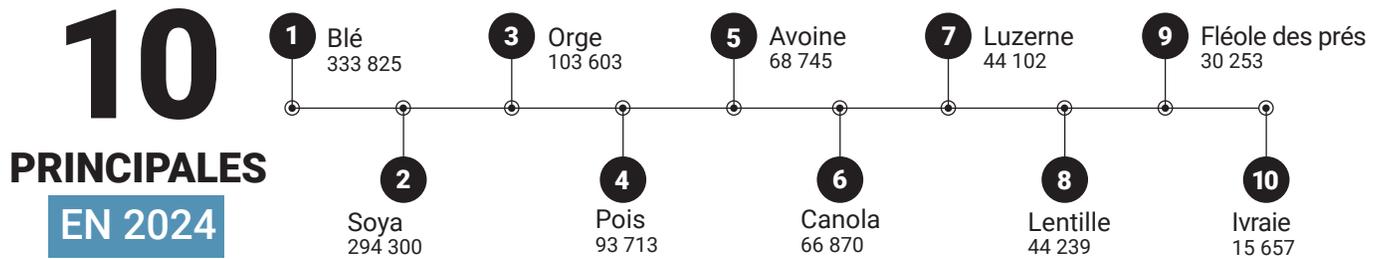
Totaux annuels des parcelles (2024–2022)

TYPE DE PARCELLE	2024	2023	2022	VARIATION (+/-)*
Sélectionneur	762	829	830	-67
Fondation	53	74	56	-21
Probation	61	63	50	-2
Select	1 560	1 586	1 453	-26
Total	2 436	2 552	2 389	-116

* Variation entre 2024 et 2023

STATISTIQUES SUR LES CULTURES

Dix principales cultures pédigrées selon la superficie totale en acres en 2024



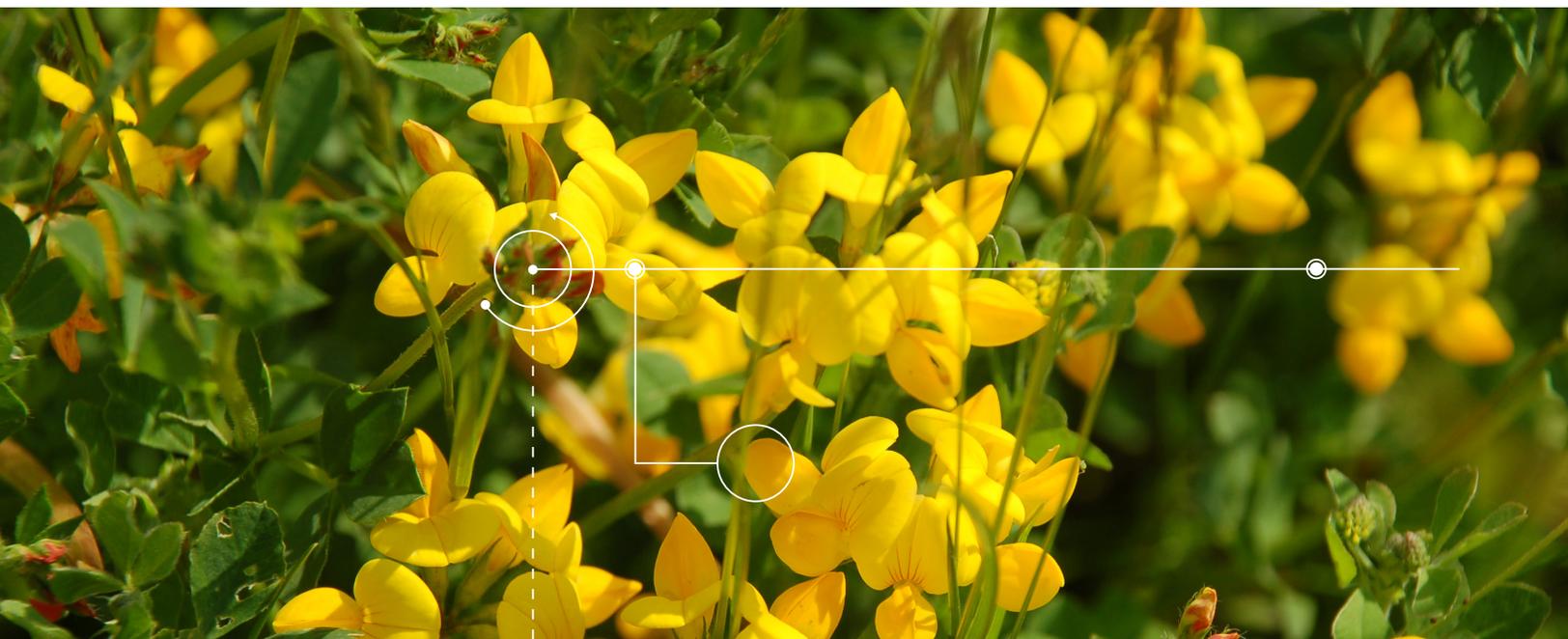
Augmentation de la superficie en acres comparativement à 2023

Seigle + 37 % à 6 127	Avoine + 32 % à 68 745
Alpiste des canaries + 29 % à 2 488	Pois + 24 % à 93 713
Lotier corniculé + 17 % à 2 585	Pois chiche + 17 % à 9 908



Diminution de la superficie en acres comparativement à 2023

Féruque -29 % à 12 119	Cultures mineures -27 % à 849
Féverole -26 % à 6 347	Trèfle -25 % à 2 350
Canola -24 % à 66 870	Sarrasin -22 % à 1 437





FAITS SAILLANTS DE 2024

CÉLÉBRER 120 ANS DE LEADERSHIP ET REGARDS TOURNÉS VERS L'AVENIR

L'ACPS et ses intervenants partagent un engagement commun d'excellence à l'égard de la qualité et de la pureté génétique des semences certifiées du Canada. Cet engagement donne confiance aux agriculteurs dans leurs cultures, favorise l'innovation dans tout le secteur et protège l'intégrité de notre approvisionnement national en semences. En maintenant ces normes élevées, l'ACPS continue d'être une pierre angulaire du secteur des semences du Canada—appuyant une industrie agricole résiliente, durable et prospective.

2024 a été une année charnière pour l'Association canadienne des producteurs de semences. En juin, l'ACPS a **célébré avec fierté son 120e anniversaire** — un jalon important qui met en lumière la vigueur, la pertinence et la résilience de l'Association. Depuis 1904, l'ACPS a été au cœur de l'agriculture canadienne, posant l'assise d'un système de certification des semences reconnu à l'échelle nationale et internationale pour sa rigueur et son intégrité. Aujourd'hui, l'Association continue d'être un gardien de cet héritage, encourageant l'innovation, maintenant la qualité, et défendant les intérêts des producteurs de semences et du secteur des semences plus large.



L'ACPS accorde une grande valeur aux années de service et au dévouement de ses membres. Par leurs efforts, ils s'assurent que les semences plantées aujourd'hui mèneront à un avenir plus sain et plus prospère. Pour marquer l'occasion, l'ACPS a lancé la campagne « **J' ♥ la semence Certifiée** » et diffusé une **vidéo commémorative** célébrant les 120 ans d'excellence du secteur des semences. Ces initiatives ont honoré l'héritage de l'Association tout en mobilisant la prochaine génération de producteurs de semences, de sélectionneurs de végétaux et de dirigeants de l'industrie.



En 2024, l'ACPS a également fait progresser d'importantes initiatives visant à moderniser et à élargir l'inclusivité du système de certification des semences. Suite à des consultations d'exhaustives auprès des membres et des intervenants, l'Association a proposé la réintroduction des **catégories de membres associés et affiliés**—une initiative visant à **renforcer la représentation et à refléter la diversité du secteur des semences d'aujourd'hui**.

Cette évolution positionne l'ACPS pour diriger avec plus de transparence et d'inclusivité. Ces modifications font en sorte que toutes les parties réglementées qui œuvrent dans la certification des semences jouent un rôle important dans la gouvernance et l'orientation future de l'Association.

Au cours de la dernière année, il y a également eu d'importants progrès dans les efforts de défense des intérêts de l'ACPS relativement à la **Modernisation de la réglementation des semences (MRS)**. Par le biais de bulletins, de webinaires et d'un engagement direct, l'ACPS a été une **voix forte et constante** dans

le dialogue sur la MRS, préconisant un système de certification moderne qui est transparent, fondé sur la science et adapté aux besoins d'un secteur des semences concurrentiel. Nos efforts demeurent axés sur l'engagement de servir le bien public et la santé à long terme de l'agriculture canadienne.

L'Association est toujours prête à assumer un **plus grand rôle de leadership à titre de principal administrateur** du système de certification des semences du Canada.

À titre d'autorité nationale de certification des cultures de semences, l'ACPS a continué de mettre à jour et de **peaufiner la Circulaire 6** afin de s'assurer que les *Règlements et procédures pour la production de semences pédigrées au Canada* demeurent **modernes, harmonisés à l'échelle internationale et pratiques**.

Les révisions en vigueur pour la saison de culture 2024 ont simplifié les exigences de pureté mécanique pour les espèces fourragères et de gazon, harmonisant les normes plus étroitement avec le risque agronomique et la distinction visuelle des semences. Ces changements reflètent l'engagement envers une politique axée sur la science et l'excellence opérationnelle

Au moment où l'ACPS se tourne vers l'avenir, elle le fait avec la grande fierté dans ses 120 ans d'histoire et une ambition pleine d'audace pour l'avenir. L'Association demeure déterminée à offrir un service de bien public qui appuie les producteurs de semences, renforce l'agriculture canadienne et maintient la réputation mondiale du Canada relativement à ses semences de grande qualité. **Avec une assise solide et un avenir prometteur**, l'ACPS aide à façonner le prochain chapitre du secteur des semences du Canada.

Les membres du conseil d'administration de l'ACPS célèbrent le 120e anniversaire de l'association lors de la réunion interprovinciale de 2024 à Calgary, en Alberta.



CERTIFICATION : LÀ OÙ LA CONFIANCE PREND RACINE

L'ACPS joue un rôle crucial pour s'assurer que l'assise du succès agricole du Canada demeure fort, la semence Certifiée propulsant nos cultures. La semence Certifiée habilite les agriculteurs canadiens en leur donnant l'assurance de la pureté variétale, des taux de germination élevés et de la traçabilité des semences qui remonte jusqu'à la semence de Sélectionneur d'origine. Dans une industrie où la qualité, la fiabilité et la confiance sont primordiales, **le système de certification de l'ACPS est indispensable.**

Notre processus de certification ne livre que des semences de la plus haute qualité. Les agriculteurs peuvent avoir l'assurance que la semence Certifiée a été produite en stricte conformité avec les règlements nationaux et les systèmes d'assurance de la qualité. Cela comprend un processus soigné de multiplication des semences portant sur de multiples générations afin de conserver les caractéristiques précises de sélection végétale créées par les sélectionneurs de végétaux.

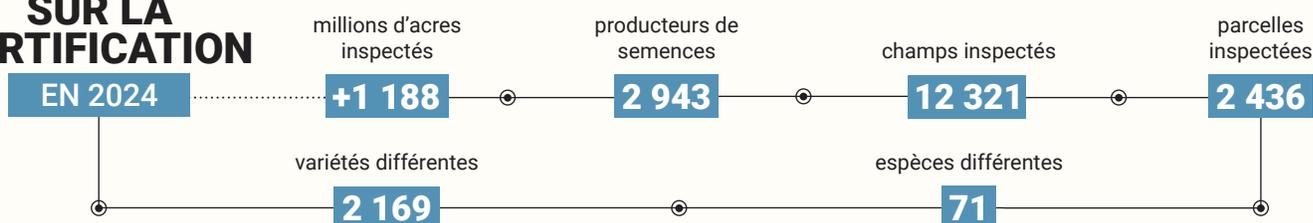
L'ampleur et la portée de nos efforts de certification font de l'ACPS un des organismes de certification des cultures de semences les plus importants et les plus modernes au monde. Nous y sommes arrivés en raison de notre orientation vers la numérisation, qui continue d'évoluer

La semence est essentiellement d'origine confirmée, ce qui signifie qu'elle reflète fidèlement les caractères souhaités et la pureté génétique que les sélectionneurs ont voulu créer.

Rien qu'en 2024, l'ACPS a géré la certification de **près de 1,2 million d'acres de semences de 71 espèces différentes et de plus de 2 150 variétés.** Cette échelle de si grande envergure illustre l'ampleur de nos efforts et le rôle essentiel que joue l'ACPS dans le maintien de la position du Canada en tant que chef de file mondial de la production de semences de grande qualité.



STATISTIQUES SUR LA CERTIFICATION



Superficie en acres inspectée par province en 2024

ESPÈCE	ÎPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	INT	2024	2023	VARIATION *(-/+)
Agropyre						398	2 724	2 407	235		5 764	5 953	-189
Alpiste des Canaries						123	2 365				2 488	1 933	555
Avoine			1 272	10 327	2 887	21 948	23 100	8 584	627		68 745	52 122	16 622
Blé	382		615	16 185	19 840	89 430	123 047	83 748	580		333 825	355 442	-21 617
Brome						451	1 997	2 494	895		5 837	5 628	209
Canola					111		4 845	55 949		5 965	66 870	87 744	-20 874
Chanvre				143	349	330	530	1 747			3 099	2 821	278
Fétuque						5 689	2 676	3 499	255		12 119	16 987	-4 868
Féverole						367	1 943	3 947	90		6 347	8 563	-2 216
Fléole des prés						7 879	4 123	17 571	680		30 253	31 420	-1 167
Haricot					1 540	1 840	290				3 670	3 951	-282
lvraille						9 823	1 082	4 607	145		15 657	19 033	-3 376
Lentille							34 149	8 091			42 239	36 373	5 867
Lin						1 728	7 291	1 968			10 987	12 036	-1 049
Lotier corniculé						2 485	100				2 585	2 201	384
Luzerne						7 631	18 741	17 730			44 102	43 252	850
Maïs hybride					12 063						12 063	13 296	-1 233
Moutarde							567	3 007		378	3 952	4 446	-494
Orge	576		599	6 131	2 034	11 855	35 703	46 151	555		103 603	113 164	-9 561
Pois	186			548		12 515	41 887	37 705	872		93 713	75 339	18 374
Pois chiche							8 988	920			9 908	8 441	1 468
Sarrasin				1 025		412					1 437	1 840	-403
Seigle				586		2 071	725	2 745			6 127	4 462	1 665
Soya			195	46 908	129 575	117 212	410				294 300	288 570	5 730
Trèfle						304	1 744	302			2 350	3 149	-799
Triticale				139	277	445	840	4 105			5 805	5 414	391
Culture mineure					96	319		434			849	1 170	-321
Grand Total	1 144	0	2 682	81 991	168 772	295 252	319 864	307 711	4 933	6 343	1 188 692		
2023	1 003	0	2 079	78 504	168 714	303 909	320 098	321 642	4 038	4 762		1 204 749	-16 057
* Variation	141	0	603	3 487	58	-8 657	-233	-13 931	895	1 580			

* Changement entre 2024 et 2023



POLITIQUE ET MRS : FAVORISER LE CHANGEMENT, FAÇONNER L'AVENIR

En 2024-2025, la Modernisation de la réglementation des semences (MRS) est demeurée une grande priorité pour l'Association canadienne des producteurs de semences. Avec l'avenir du système des semences du Canada en cours d'examen, l'ACPS a continué de jouer un **rôle de leadership dans le façonnement de l'environnement politique**, préconisant des réformes pratiques, inclusives et visionnaires qui seront au service du secteur pour des décennies à venir.

La réglementation sur les semences est à la base des succès de l'agriculture canadienne et les résultats du processus de la MRS auront une incidence durable. **La vision de l'ACPS est claire : un système de certification moderne, résilient et dirigé par le secteur, habilité par le gouvernement et administré par l'ACPS.** Cette vision crée un équilibre entre l'innovation et la reddition de comptes et positionne le Canada comme leader mondial de l'intégrité du système des semences.

Tout au long de l'année, l'ACPS a communiqué exhaustivement avec ses membres et intervenants afin d'avoir une voix forte et unifiée dans le cadre du **dialogue national sur la MRS**. Grâce à des webinaires, des bulletins, l'engagement des filiales et des consultations nationales, l'Association a favorisé une vaste participation aux sondages et consultations sur la MRS, s'assurant ainsi que les priorités du secteur sont entendues.

Parallèlement à la MRS, l'ACPS a également entrepris une importante modernisation de son propre cadre de gouvernance. En 2024, l'ACPS a proposé des modifications aux règlements administratifs dans le but de réintroduire

les catégories de membres associés et affiliés—une importante étape stratégique vers une association plus inclusive et représentative.



Ces modifications sont conçues pour ouvrir les portes de l'ACPS à un plus grand groupe de parties réglementées et pour harmoniser la gouvernance avec l'avenir du secteur des semences.

Trois recommandations clés au cœur de la plateforme stratégique de l'ACPS

Administrateur principal : L'ACPS propose un système de certification des semences dirigé par le secteur, habilité par le gouvernement dans lequel l'Association est le principal administrateur de toutes les fonctions liées à la certification des semences au nom du gouvernement.

Guichet numérique unique : Une plateforme numérique centralisée est essentielle pour réduire la redondance, améliorer l'expérience des utilisateurs et accroître la transparence dans toute la chaîne de valeur.

Comité consultatif du secteur des semences : ACPS propose la création d'un Comité consultatif multi-intervenants afin de favoriser une collaboration significative dans tout le secteur des semences, la chaîne de valeur et le gouvernement pour s'assurer que les politiques, les normes et la gouvernance évoluent avec le secteur.

La réponse a été on ne peut plus positive, les membres ayant voté à l'unanimité en faveur des modifications. Ce solide appui est le reflet d'un secteur prêt à évoluer—et prêt pour une ACPS plus forte et plus inclusive.

Alors que le processus de la MRS progresse, l'ACPS demeure concentrée sur la création d'un système enraciné dans l'efficacité, la confiance et la responsabilité partagée. Le leadership de l'Association concernant autant la réforme réglementaire que la modernisation stratégique interne envoie un message clair : **l'ACPS est non seulement prête au changement—elle aide à le mener.**

NORMES: AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'INCLUSIVITÉ

L'ACPS continue de moderniser son processus d'élaboration de normes dans le but d'améliorer la transparence, l'inclusivité et l'engagement des intervenants. En 2024, nous avons réalisé d'importantes améliorations afin de renforcer la gouvernance, d'élargir la participation et d'harmoniser les normes avec les besoins de l'industrie en pleine évolution.

Une partie essentielle du mandat de l'ACPS est de **s'assurer que les normes du Canada en matière de certification des semences restent harmonisées avec les meilleures pratiques à l'échelle mondiale**. À titre de pays qui dépend fortement du commerce, la capacité du Canada de participer aux marchés internationaux de semences dépend de la reconnaissance mutuelle et de confiance en notre système de certification. L'ACPS représente les intérêts canadiens au sein des Systèmes de semences de l'OCDE et de l'Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA), contribuant activement à l'élaboration de cadres internationaux qui facilitent le commerce mondial des semences.

Au pays, nous supervisons un **processus d'établissement de normes inclusif, axé sur la science** qui s'inspire de l'expertise des producteurs de semences, sélectionneurs, analystes, inspecteurs et partenaires gouvernementaux. Notre **engagement envers l'harmonisation internationale** et l'amélioration continue fait en sorte que les normes canadiennes sur les semences demeurent pertinentes, crédibles et concurrentielles sur la scène mondiale.

Nos normes sont élaborées en collaboration avec notre Comité des services de réglementation (CSR), huit groupes de travail propres à des cultures et des groupes de travail ponctuels lorsqu'une approche plus vaste est nécessaire, et en consultation avec les intervenants. Cette **approche collaborative et éclairée par la science** fait en sorte que nos normes sur les cultures de semences évoluent en harmonie avec les besoins de l'industrie et les normes internationales.

À l'ACPS, nous sommes fiers de notre rôle crucial dans la réussite de l'agriculture du Canada. Notre détermination à **maintenir les normes les plus élevées** concernant la certification des semences fait en sorte que les agriculteurs canadiens peuvent toujours se fier sur la qualité et la pureté des semences qu'ils utilisent.

Points saillants clés du processus d'établissement de normes en 2024

Renouvellement du Comité des services de réglementation (CSR)

En 2024, l'ACPS a mis en œuvre un processus de sélection des membres du comité plus ouvert et transparent. Plutôt que de nommer les membres directement, l'ACPS a lancé un appel de manifestation d'intérêt, invitant un plus grand éventail d'intervenants à participer. Cette approche assure une plus grande diversité, la composition du comité englobant désormais des producteurs de semences, des inspecteurs de cultures de semences agréés, des sélectionneurs des secteurs public et privé, des analystes de semences, des entreprises semencières, des créateurs de variétés, l'ACIA et des représentants des gouvernements provinciaux. Les membres nouvellement nommés se sont réunis en novembre pour sa réunion inaugurale au cours de laquelle les rapports des groupes de travail et les modifications proposées à la Circulaire 6 ont été étudiés.

Renforcer les Groupes de travail (GT) propres à une culture

Les huit GT propres à une culture de l'ACPS, qui se composent d'experts indépendants de l'industrie provenant de la chaîne de valeur, prodiguent des conseils techniques et formulent des recommandations au Comité des services de réglementation sur les exigences et les normes de certification propres à des cultures. En 2024, les GTPC sur les céréales, le chanvre et le chanvre hybride se sont réunis pour examiner et proposer des mises à jour dans leurs domaines respectifs.



Le GT sur les céréales a poursuivi son examen des exigences relatives à la pureté mécanique et à l'utilisation du terrain. Une préconsultation a été lancée en janvier 2025 dans le but d'obtenir la rétroaction des intervenants au sujet des révisions proposées aux tolérances maximales d'impuretés dans le cas des cultures de céréales.



Le GT sur le chanvre s'est réuni tout au long de 2024 et a proposé des exigences révisées en matière d'isolement qui visent à simplifier les normes de certification en harmonisant les exigences pour les variétés dioïques et monoïques, ce qui sera présenté à l'AOSCA en 2025.



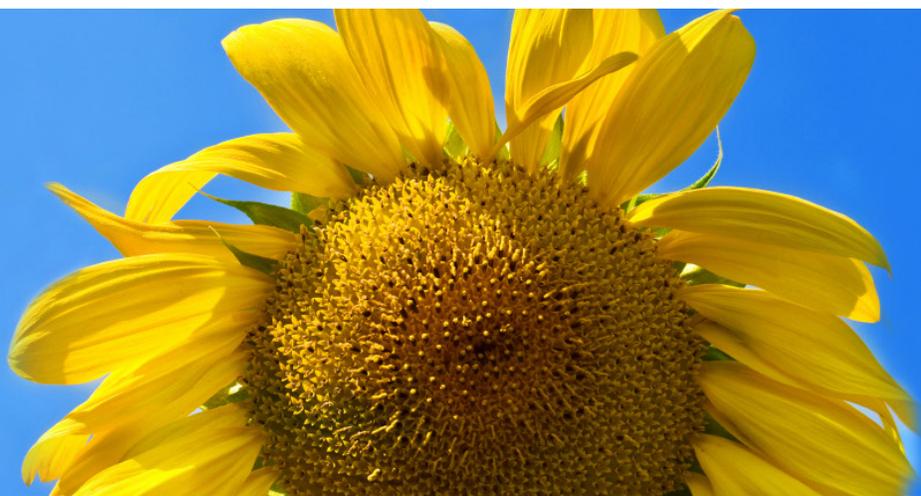
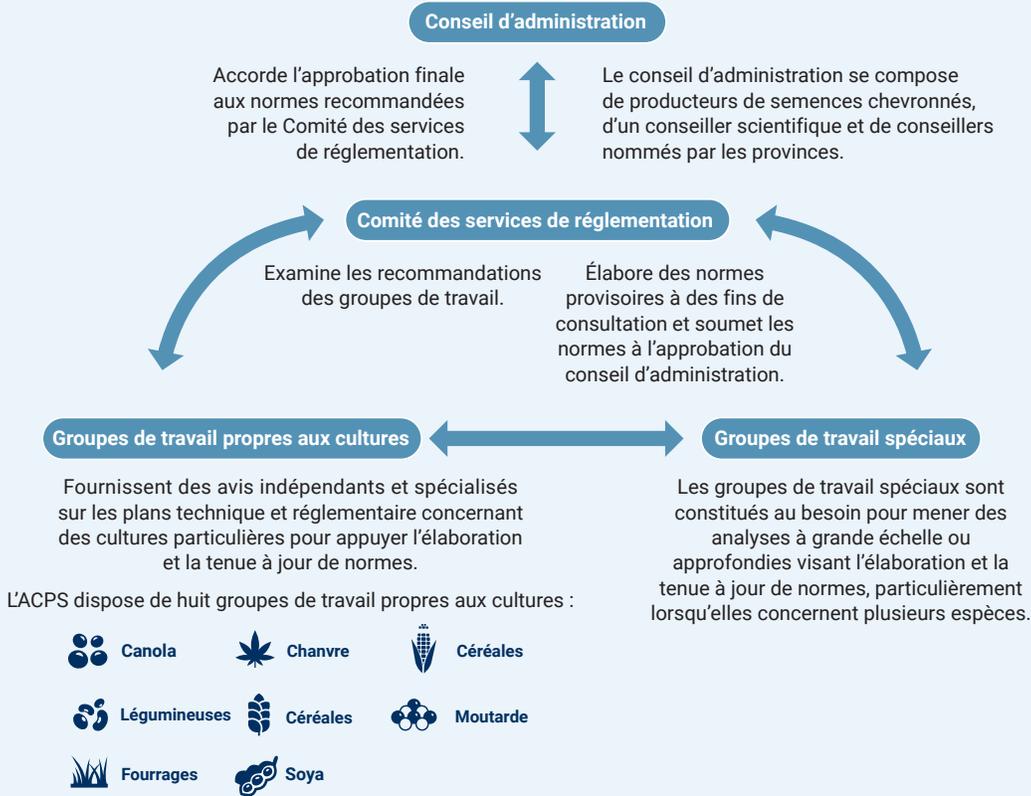
Un nouveau **GT sur le chanvre hybride** a été mis sur pied dans le but d'élaborer les toutes premières exigences de certification pour le chanvre hybride.

CADRE D'ÉLABORATION DE NORMES PAR L'ACPS

L'ACPS s'est doté d'un processus robuste pour encadrer l'élaboration des normes et des exigences de production de semences canadiennes pédigrées. Les normes sont fondées sur la science, établies de concert avec les intervenants, dignes de confiance, transparentes et concurrentielles à l'échelle internationale.

Qui sont-ils?

Le Comité des services de réglementation et les groupes de travail propres aux cultures regroupent des spécialistes techniques, soit des producteurs de semences, des entreprises semencières, des créateurs de variétés, des sélectionneurs de végétaux, des analystes, des inspecteurs de cultures de semences, ainsi que des représentants de l'ACIA et les représentants des gouvernements provinciaux.



SERVICES À LA CLIENTÈLE, COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT DES MEMBRES

À l'ACPS, **établir de solides rapports avec nos membres et intervenants est au cœur de ce que nous faisons.** Qu'il s'agisse de répondre à une question d'un producteur, de lancer une campagne nationale ou de célébrer 120 ans de leadership en certification des semences, notre but est le même : offrir de la valeur, favoriser la confiance et renforcer notre communauté.

Des communications informatives, engageantes et inspirantes

L'équipe des communications de l'ACPS est déterminée à donner des mises à jour bilingues en temps opportun qui gardent notre communauté informée et connectée. Que ce soit par le biais de bulletins, webinaires ou médias sociaux, nos messages visent à :

- Positionner l'ACPS comme l'autorité de certification des semences du Canada
- Communiquer avec transparence au sujet des principales initiatives et modifications
- Instaurer la confiance en nos services et notre leadership

Service à la clientèle exceptionnel

Notre équipe des services à la clientèle est bien souvent le premier point de contact pour les membres et les demandeurs tout au long du processus de certification. En 2024, elle a joué **un rôle crucial en soutenant une expérience sans heurts et efficiente**, en offrant une orientation personnalisée, en répondant aux questions avec soin et en aidant les membres à compléter chaque étape avec succès. Son attachement à la réceptivité et l'exactitude continue d'être un facteur clé de la satisfaction des membres.

Réussites au chapitre des communications en 2024

Bulletin Actualité semences : Plus de **95 700 destinataires au total cette année** avec un impressionnant taux de consultation de 54,8 %, le double la moyenne pour l'industrie agricole

Lettres du directeur exécutif : Publié des aperçus sur les politiques, la certification et les priorités organisationnelles, taux de consultation de 66 %

Site Web de l'ACPS : **309 000+** interactions, **33 000** utilisateurs actifs

Faits marquants des médias sociaux : **Twitter/X** : 35 500+ impressions, 1 060+ abonnés; **Facebook** : 478 000+ vues, 1 600+ clics; **LinkedIn** : 1,44 million d'impressions, 840+ abonnés, 1 260 vues des pages.

Points saillants des projets de communication et de mobilisation en 2024

120 ans de leadership : Célébrer notre héritage

2024 aura été marquée par le 120e anniversaire de l'ACPS—un jalon que nous avons célébré avec fierté partout au Canada.

- Une chaleureuse **vidéo du 120e anniversaire**, honorant l'évolution de l'Association depuis 1904
- **Des publicités de remerciements** et des hommages à l'échelle nationale pour souligner les contributions des membres.
- Le concours « **J'♥ la semence Certifiée** » comptant plus de 200 000 impressions et une démonstration d'appui à la communauté
- Un **dîner interprovincial de célébration et une cabine photo**—réunissant partenaires et membres du personnel pour réfléchir à notre histoire commune.



Des campagnes qui rejoignent

Nous avons continué d'amplifier la valeur de la semence Certifiée et de moderniser nos messages en 2024.

- **Campagne #ChosirSemenceCertifiée (Partie 2)** : Après un impact incroyable de la Partie 1, la campagne a été relancée, faisant la promotion de la valeur de la semence



Certifiée—juste à temps pour que les agriculteurs puissent choisir la semence qu'ils allaient utiliser. À lui seul, Facebook a engendré 640 000+ vues, 3 500+ clics sur les liens, et 1 500+ visites du microsite.

- **Webinaire « Êtes-vous prêts à faire monter la chaleur sur la MRS? »** : Un aspect piquant sur l'engagement envers la réglementation! Doug Miller, le directeur exécutif, et Seed World Canada ont animé une séance de Q et R en direct qui combinait des questions brûlantes et des ailes piquantes pour démystifier la Modernisation de la réglementation des semences et favoriser une discussion dynamique.



- **Webinaire sur les catégories de membres et séance de Q et R** : Avant l'Assemblée générale extraordinaire de novembre, nous avons tenu un webinaire éducatif pour décrire les modifications proposées aux règlements administratifs, y compris la réintroduction des catégories de membres associé et affiliés. La séance favorisait la transparence et offrait un accès direct aux réponses.

Faire avancer les connaissances et la reconnaissance

L'ACPS est déterminée à appuyer la croissance, le professionnalisme et la durabilité du secteur canadien des semences. Grâce à **Formation ACPS**, notre plateforme d'apprentissage en ligne, nous assurons la prestation d'une **formation accessible et de grande qualité** sur le secteur des semences qui aide à inclure la prochaine génération de professionnels du domaine



des semences et appuie la formation continue pour les membres expérimentés.



Nos titres professionnels et nos certificats numériques reconnaissent l'expertise et l'engagement des producteurs de semences, offrant une voie dégagée au perfectionnement professionnel et à une reconnaissance propre au secteur. Ces outils ne valident pas seulement les connaissances, ils **améliorent aussi la visibilité des personnes qualifiées du secteur des semences**, favorisant la fierté dans la profession et renforçant la confiance dans toute la chaîne de valeur.



X/Twitter : Suivre pour des mises à jour en temps opportun, événements et aperçus de l'ACPS.



LinkedIn : Se joindre à la conversation sur les politiques, la certification et le leadership dans le secteur des semences.



Facebook : Célébrer les récits des membres et rester au courant des nouvelles de l'ACPS.



YouTube : Regarder des vidéos de formation et des promotions de la semence Certifiée pour les agriculteurs, les producteurs et les intervenants.

Gardez le contact!

Renforcer l'appui du secteur grâce à des initiatives stratégiques

Au-delà des communications au quotidien et des campagnes, l'ACPS continue à investir dans des initiatives à long terme qui rehaussent la résilience, la visibilité et la capacité professionnelle du secteur.

Santé ACPS : Appuyer le bien-être du secteur

Un programme de soins de santé et de soins dentaires abordable pour toutes les personnes œuvrant dans le secteur canadien des semences. Santé ACPS donne accès à une couverture intégrale, y compris les soins de la vue, les voyages, les maladies graves, l'invalidité et des services en santé mentale.

Répertoire national de semences pédiées

Notre base de données numérique interrogeable en ligne est un outil essentiel pour le secteur. Elle facilite la recherche de semences Certifiées partout au Canada, y compris les données sur les semences reportées des années antérieures. Mise à jour régulièrement, elle sert de ressource nationale fiable pour trouver des semences pédiées dans votre région.

Publications des partenaires

Grâce à des collaborations avec des éditeurs de l'industrie, nous amplifions la voix des producteurs de semences canadiens et soulignons le rôle de l'ACPS en matière de certification, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Programme de formation des détaillants agricoles

En partenariat avec la Canadian Association of Agri-Retailers, nous continuons d'appuyer la formation sur les semences pour les publics du secondaire et du postsecondaire, ce qui élargit les connaissances sur les semences certifiées et les pratiques exemplaires de certification pour la prochaine génération de professionnels de l'agriculture.

TECHNOLOGIE ET HABILITATION NUMÉRIQUE : FAIRE PROGRESSER UN SYSTÈME DE SEMENCES INTELLIGENT ET SÉCURITAIRE

La technologie et l'habilitation numérique restent au cœur du programme de modernisation de l'ACPS. En 2024-2025, l'Association a poursuivi ses investissements dans des outils et des systèmes novateurs qui **améliorent la prestation des services, appuient la modernisation de la réglementation et assurent l'intégrité du système de certification des semences du Canada**. Ces efforts sont un reflet de la détermination de l'ACPS à bâtir un secteur des semences plus intelligent et plus connecté—un secteur qui répond aux besoins en constante évolution des producteurs, inspecteurs, organes de réglementation et entreprises semencières

CertiSem, la plateforme numérique phare de l'ACPS, continue d'être la pierre angulaire de la prestation de services. Elle donne un accès centralisé aux services essentiels de l'ACPS, permettant ainsi aux producteurs et aux entreprises de mettre à jour des détails sur le compte et les préférences de consentement, de suivre la certification des cultures



en temps réel et de fournir des renseignements supplémentaires au besoin. CertiSem conserve également des documents et des dossiers pertinents, donnant aux utilisateurs un historique détaillé et centralisé de leurs activités de certification. Les services d'inspection utilisent la plateforme pour gérer leurs équipes, attribuer les inspections et en faire rapport, et signaler les enjeux émergents à l'ACPS et l'ACIA. En rationalisant les communications et en regroupant l'information, la plateforme améliore l'efficacité, réduit la paperasse et renforce la transparence dans l'ensemble du système de certification des semences.

La cybersécurité est également demeurée un enjeu clé. À mesure que les services numériques continuent de croître, les risques ont fait de même. En 2024, l'ACPS a renforcé sa structure de cybersécurité afin de protéger les données critiques et d'assurer la résilience continue de ses plateformes numériques.

Dans le but de renforcer la confiance en nos systèmes numériques, l'ACPS a formalisé des politiques clés en matière de gouvernance en 2024-2025, notamment des **politiques en matière de confidentialité et de**

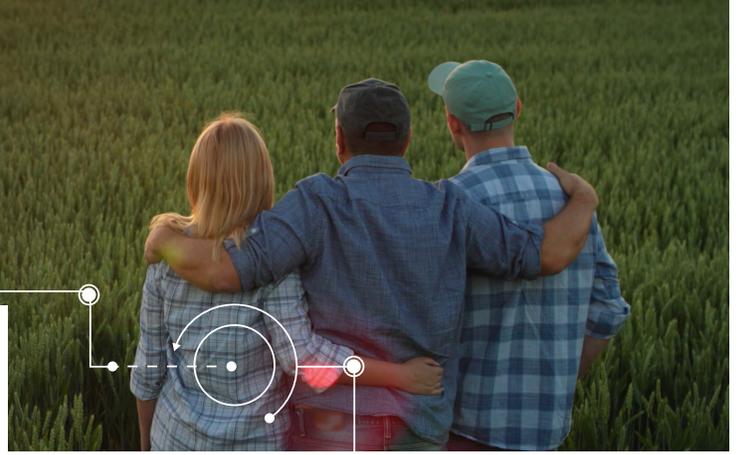
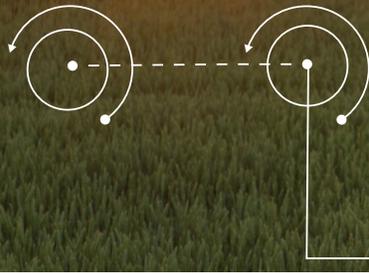
la cybersécurité et la reddition de comptes des utilisateurs, renforçant **notre engagement envers la transparence et la bonne gouvernance numérique**.

Les étiquettes de semences numériques représentent également un autre jalon important dans l'évolution numérique de l'ACPS. Au terme de la Phase Un du Projet d'étiquettes numériques—rendu possible grâce au Programme Agri-assurance d'Agriculture et Agroalimentaire Canada—l'ACPS a lancé la Phase Deux en janvier 2024. Cette phase a permis aux participants admissibles d'imprimer les étiquettes de semences Sélectionneur et Select—les deux classes de semences pédrigées qui relèvent de l'autorité de l'ACPS—directement à partir de CertiSem, en utilisant leur propre matériel et le stock d'étiquettes fourni par l'ACPS. Cette innovation améliore la souplesse opérationnelle et réduit le fardeau administratif pour le producteur de semences.

La rétroaction de la part des utilisateurs de la Phase Deux a été positive, illustrant la valeur des processus rationalisés et la capacité d'intégrer l'impression des étiquettes aux activités des exploitations agricoles. À mesure que le secteur des semences progresse vers un avenir numérisé, les étiquettes de semences numériques représentent une solution pratique évolutive, harmonisée avec les objectifs de traçabilité et de transparence.

Dans une perspective d'avenir, l'ACPS continuera de mettre à profit l'innovation numérique dans le but de simplifier la certification, de permettre des services réactifs et d'appuyer un système de semences prêt pour l'avenir. Que ce soit par des mises à niveau technologiques, des améliorations de la cybersécurité ou une conception de services intelligents, l'Association bâtit une assise numérique qui sera au service de l'agriculture canadienne pour des années à venir.





NOS ASSEMBLÉES

En 2024-2025, les assemblées des membres de l'ACPS ont compris l'Assemblée générale annuelle virtuelle le 26 juin 2024 et une Assemblée générale extraordinaire le 26 novembre 2024 pour réintroduire les catégories de membres affiliés et associés et d'approuver les modifications aux règlements administratifs.

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) a tenu sa 120e Assemblée générale annuelle (AGA) le 26 juin 2024 à laquelle ont assisté plus de 90 participants. Dale Connell, le président sortant, souhaite la bienvenue aux membres, reconnaît les contributions des anciens présidents et des récipiendaires de prix et présente Glenn Logan, le nouveau président.

L'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, fait l'éloge du rôle que ne cesse de jouer l'ACPS pour assurer la qualité, la durabilité et la traçabilité des semences tout en mettant en lumière ses innovations numériques et ses contributions à la Modernisation de la réglementation des semences (MRS).

Doug Miller, le directeur exécutif, présente un rapport détaillé sur les réalisations de 2023, y compris la certification de plus de 1,2 million d'acres de cultures de semences, l'implantation réussie de la plateforme d'apprentissage Formation ACPS, la campagne #ChoisirSemenceCertifiée à grande incidence, ainsi que les progrès dans la mise en œuvre des étiquettes de semences numériques.

Les états financiers de 2023 sont présentés et KPMG est nommée de nouveau vérificateur pour 2023-2024. Les élections au conseil d'administration sont confirmées pour toutes les régions productrices de semences, Glenn Logan étant élu président et Dale Connell assumant le rôle de président sortant. Des conseillers ont également été nommés par les ministres provinciaux.

Aucune proposition de membre n'a été présentée en 2024. La proposition de réintroduire les catégories de membres affiliés et associés fait l'objet de discussions, une consultation est ouverte jusqu'au 12 août 2024. L'AGA se termine par une séance réservée aux membres et une invitation à l'AGA de 2025 à Victoria, C.-B. (du 3 au 5 juillet).

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Lors d'une Assemblée générale extraordinaire tenue le 26 novembre 2024, au cours de la Réunion interprovinciale à Calgary, les membres ont voté à l'unanimité en faveur de l'adoption de nouveaux règlements administratifs qui entreront en vigueur en février 2025. Ces modifications réintroduisent les catégories de membres affiliés et associés, élargissant ainsi l'accès tout en maintenant les droits des membres réguliers.

Les principales modifications comprennent également l'élimination du rôle de deuxième vice-président, l'introduction de limites des mandats pour les membres du conseil, et le rôle redéfini du président sortant, qui agira dorénavant comme conseiller auprès du conseil plutôt que comme dirigeant de l'Association. Le conseil a également acquis la capacité de nommer jusqu'à un tiers des administrateurs élus lors de la dernière AGA, si nécessaire.

D'autres modifications aux règlements administratifs comprennent des clarifications sur le processus de convocation d'assemblées extraordinaires, l'élimination de la catégorie Associé honoraire à vie et la reconnaissance officielle du processus traditionnel pour nommer le Sociétaire Robertson. Ces modifications sont un reflet de la détermination de l'ACPS de moderniser la gouvernance tout en maintenant un solide leadership et l'inclusivité.

L'adhésion à titre de membre affilié sera ouverte aux parties réglementées du système canadien de certification des semences, y compris les :

- producteurs de semences qui ne produisent pas activement des cultures de semences pendant l'exercice financier en cours
- sélectionneurs de végétaux qui ne demandent pas la certification de semences de Sélectionneur pendant l'exercice financier en cours
- services d'inspection de cultures de semences autorisés (SICSA) et inspecteurs de cultures de semences agréés (ICSA)
- analystes de semences et laboratoires de semences
- classificateurs de semences, établissements semenciers et exploitants d'établissements semenciers agréés
- entreprises semencières qui ne satisfont pas aux conditions d'adhésion pour les membres réguliers
- établissements actifs de sélection de végétaux

L'adhésion à titre de membre associé sera ouverte aux associations et organisations de soutien qui œuvrent dans le domaine des semences, y compris les :

- associations nationales et provinciales du secteur agricole et agroalimentaire
- organisations qui appuient le secteur semencier
- organisations gouvernementales et intergouvernementales
- associations internationales du secteur des semences

Tous les membres peuvent assister aux assemblées et présenter des propositions, tandis que les membres affiliés seront également admissibles à élire jusqu'à deux administrateurs au conseil—un pour la première tranche de 100 membres affiliés, et un deuxième si leur nombre est supérieur à 100. Afin d'assurer l'accessibilité, un droit d'adhésion unifié de 240 \$ a été fixé pour tous les types d'adhésion. Ces modifications constituent une étape cruciale dans la création d'une ACPS plus inclusive, représentative et visionnaire.

NOTRE MISE À JOUR FINANCIÈRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 janvier 2025, la situation financière de l'Association canadienne des producteurs de semences demeure solide. L'actif a augmenté de 3,91 millions de dollars, comparativement à 3,43 millions de dollars l'année précédente—une augmentation d'environ 480 000 \$ ou 14 %. Cette croissance reflète une intendance financière minutieuse, une budgétisation prudente et un accent mis sur la durabilité à long terme.

Un changement notable au cours de l'année a été la composition de l'actif de l'ACPS. Les liquidités ont diminué de 966 000 \$, passant de 2,19 millions de dollars à 1,22 million de dollars étant donné que ces fonds ont été réattribués en placements à plus long terme. En conséquence, la valeur du portefeuille de placements de l'ACPS a augmenté de 1,1 million de dollars, passant de 796 000 \$ en 2023 à 1,91 million de dollars en 2025. On s'attend à ce que ce changement stratégique offre de meilleurs rendements au fil du temps, tout en maintenant quand même la liquidité requise pour les opérations courantes.

La situation financière de l'ACPS a également été solidifiée par la reconnaissance d'un actif de régime de retraite de 388 000 \$, remplaçant un passif de régime de retraite 231 000 \$ l'année précédente. Cette amélioration a résulté d'une augmentation de la valeur juste des actifs du régime, plutôt que d'une diminution dans les obligations relatives aux pensions de l'ACPS, et reflète une solide gouvernance des régimes d'avantages sociaux des employés de l'Association.

L'actif net a augmenté, passant de 2,46 millions à 3,27 millions de dollars en 2025. Le gain le plus important se situe à niveau de l'actif net non affecté, qui a augmenté de 833 000 \$, passant de 348 000 \$ à 1,18 million de dollars.

Toutefois, la plus grande partie de cette augmentation—613 000 \$—était attribuable à un gain suite à une réévaluation hors caisse de l'actif du régime de retraite de l'ACPS et ne peut servir à une utilisation opérationnelle.

L'excédent d'exploitation de 197 000 \$ représente les fonds réels ajoutés aux réserves non affectées, offrant de la flexibilité pour appuyer la prestation continue de services et les futurs placements stratégiques.

ÉTAT DES OPÉRATIONS

L'ACPS a réalisé un excédent de 197 290 \$, soit la quatrième année consécutive de résultats financiers positifs pour l'organisation. Ce résultat reflète une solide discipline fiscale, une limitation des coûts à l'interne et des rendements des placements plus élevés que prévus.

Les revenus totaux sont demeurés stables à 3,97 millions de dollars, malgré le fait que les principales sources de revenus de l'ACPS—notamment les droits liés à la superficie, aux parcelles et aux services à la clientèle—ont enregistré de faibles baisses. L'exception a été les revenus de placements, qui ont augmenté de 49 467 \$. Les dépenses totales ont atteint 3,75 millions de dollars, les frais généraux et administratifs augmentant de 115 000 \$ (3,9 %), en grande partie en raison des pressions inflationnistes.

Il est important de souligner que les données sur les revenus et les dépenses comprennent les droits des filiales et des évaluations des inspections de l'ACIA, qui ont totalisé 730 000 \$ en 2025. Il s'agit là de coûts répercutés—soit des fonds recueillis par l'ACPS et remis aux filiales et à l'ACIA. Bien qu'ils doivent être inclus dans les rapports, ils ne reflètent pas les revenus ou les dépenses d'exploitation de l'ACPS, mais peuvent gonfler l'empreinte financière perçue de l'organisation de 20 à 25 %. Lorsqu'ils sont exclus, les résultats financiers donnent un aperçu plus clair des opérations fondamentales de l'ACPS—caractérisées par une base de revenus qui diminue et des pressions accrues des coûts liés à l'inflation et à la prestation de services essentiels.

Les états financiers de l'ACPS peuvent être consultés à l'annexe A, et les états financiers vérifiés complets pour 2024–2025 peuvent être consultés à l'adresse seedgrowers.ca/fr.



NOS INTERVENANTS

Afin de s'acquitter de son mandat et d'atteindre ses priorités stratégiques, l'ACPS accorde la priorité aux partenariats.

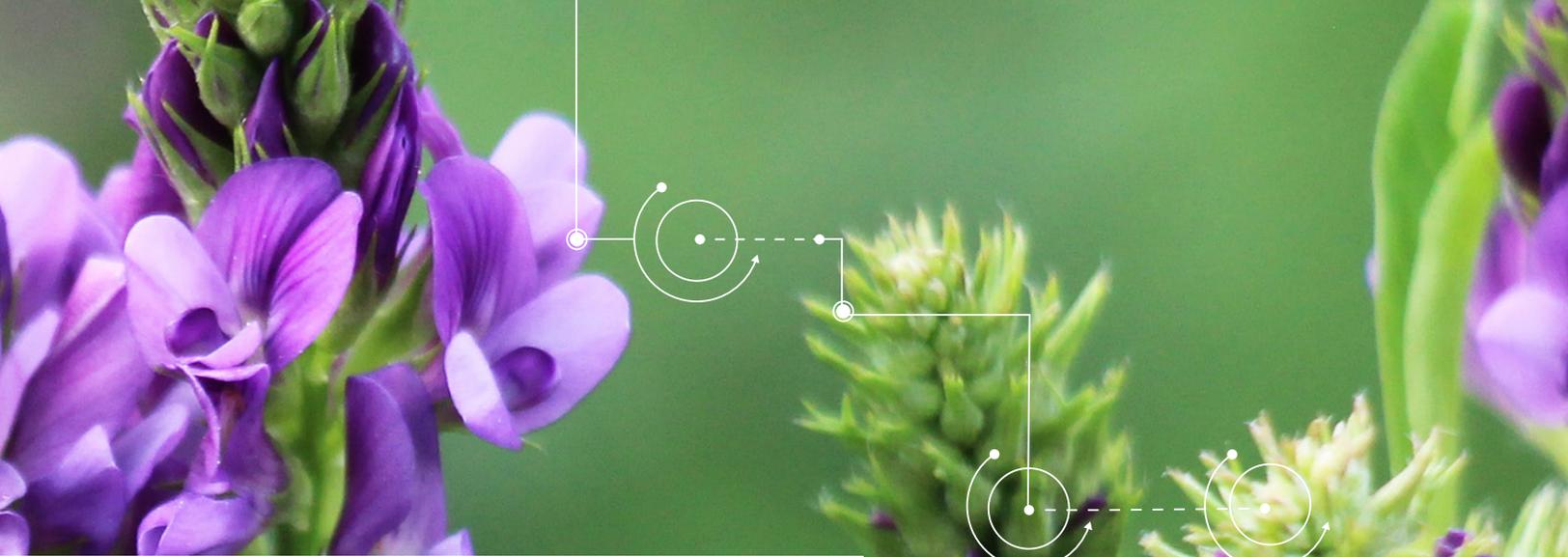
AGRICULTURE CARBON ALLIANCE (ACA)

L'ACPS est membre de l'Alliance pour le carbone d'origine agricole (ACA), une coalition qui représente plus de 190 000 entreprises agricoles canadiennes. L'ACA a été formée pour s'assurer que les agriculteurs et exploitants de ranch canadiens sont inclus dans les discussions importantes sur les politiques et règlements concernant l'environnement qui touchent directement leurs entreprises et moyens de subsistance. Le principal intérêt de l'ACA en 2024 a été l'avancement du projet de loi C-234, qui vise à exempter les exploitations agricoles de la taxe fédérale sur le carbone du gaz naturel et du propane, et a lancé la campagne « Montrez vos reçus » pour mettre en évidence les coûts réels de la tarification du carbone sur les exploitations agricoles.

AOSCA, SYSTÈMES DE SEMENCES DE L'OCDE

Harmonisation internationale des normes sur les semences

L'un des rôles de base de l'ACPS est de s'assurer que les normes canadiennes de certification des semences sont harmonisées avec les exigences internationales afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'incidence négative sur le commerce des semences.



- **Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA) :** Les organismes membres comptent 44 États américains, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud. L'ACPS est un chef de file reconnu au sein de l'AOSCA. Des membres du personnel de l'ACPS jouent des rôles de leadership dans toute l'organisation, notamment le conseil d'administration, le Certification Requirements and Standards Council, le Comité consultatif, et plusieurs comités de produits.

- **Systèmes de semences de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) :** L'ACPS continue de jouer un rôle clé pour ce qui est d'appuyer l'ACIA et de représenter le Canada aux Systèmes de semences de l'OCDE—un forum international de 64 pays participants qui établit les normes de certification variétale reconnues mondialement.

Lors de l'Assemblée annuelle de juin 2024 à Lyon, en France, nous avons accueilli de nouveaux membres, soit le Burkina Faso et le Paraguay. Plusieurs initiatives ont été approuvées, notamment un projet visant à regrouper des espèces, une étude sur l'expression de la pureté variétale en pourcentage par rapport aux comptages de superficie, des mises à jour à la liste des techniques biochimiques et moléculaires, et un plan d'action révisé. L'ACPS continue également à appuyer les efforts de numérisation des Systèmes de semences et collabore avec des partenaires internationaux tels l'ISF, l'ISTA, et l'UPOV par le biais de sa participation active dans des groupes de travail techniques et spéciaux. Des ateliers de renforcement des capacités animés par des experts nationaux continuent d'être un élément crucial de l'incidence internationale du programme.



AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS (ACIA)

Continuité des activités et améliorations au système

En tant que partenaires en réglementation chargés du système de certification des semences du Canada, l'ACIA et l'ACPS collaborent pour assurer une prestation efficace et une surveillance des services de certification. Ce solide partenariat est maintenu grâce à des réunions aux deux semaines tout au long de l'année.

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE (FCA) ÉLABORATION DE POLITIQUES EN MATIÈRE DE SEMENCES ET D'AGRICULTURE

L'adhésion de l'ACPS à la FCA a continué de donner une tribune efficace pour élaborer des positions stratégiques communes avec un grand nombre d'organisations agricoles de premier plan du Canada sur des questions allant de la modernisation de la réglementation des semences et de la durabilité jusqu'au Code de conduite des épiceries. L'ACPS s'est également impliquée activement auprès de la FCA par le biais de son Comité du secteur des semences.

OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA (ONGC) Normes de certification biologique

L'ACPS a participé aux travaux de comités techniques de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) sur les normes liées la certification biologique alors qu'il a examiné as des propositions de révisions à la norme nationale.

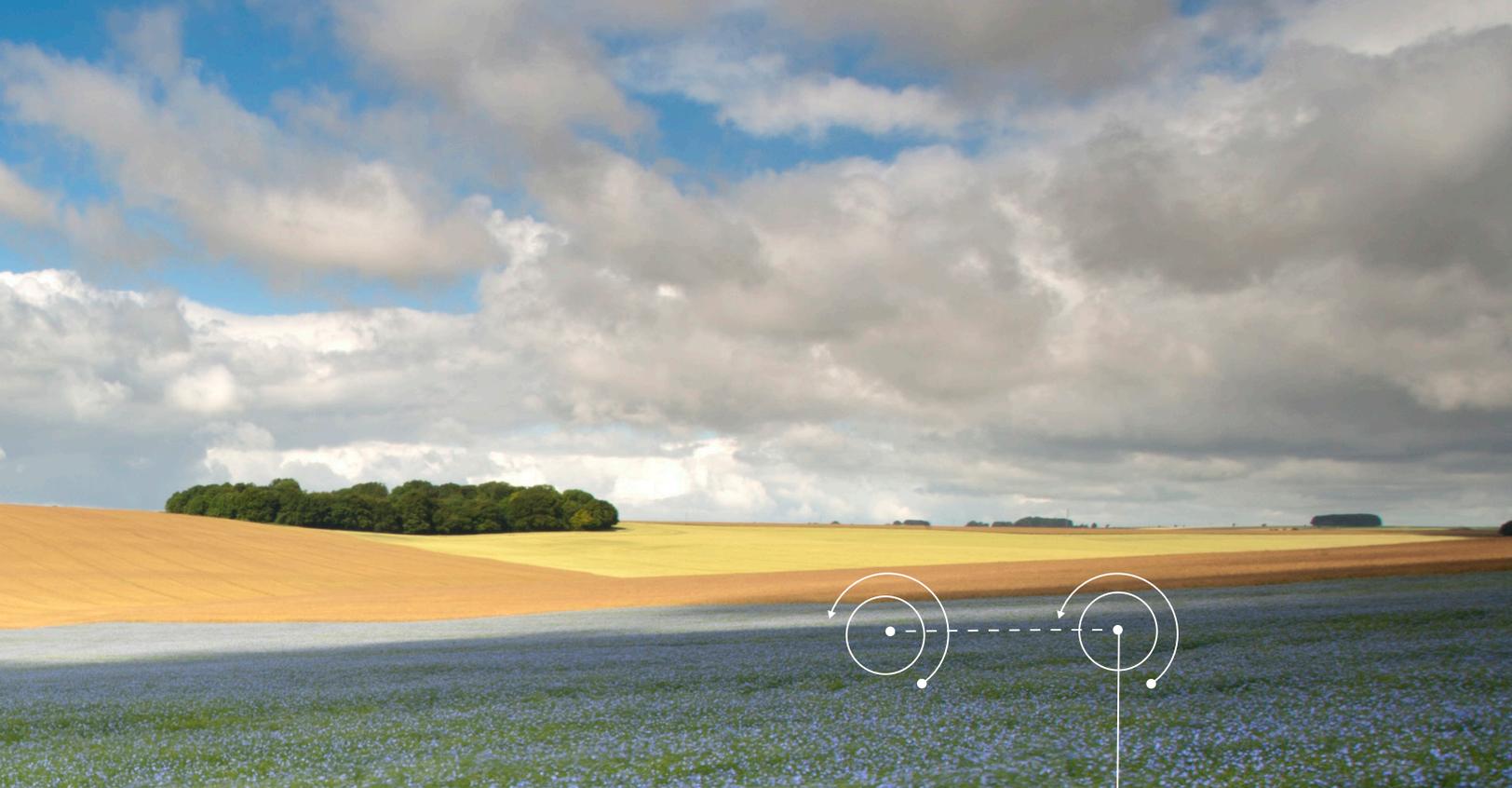


TABLE RONDE CANADIENNE SUR LES CULTURES DURABLES (TRCCD)

Code de pratique Grains responsables

L'ACPS appuie la mission de la TRCCD qui consiste à fournir une tribune nationale pour coordonner et communiquer la durabilité de la production de grains du Canada.

BUREAU DES SUBSTANCES CONTRÔLÉES DE SANTÉ CANADA

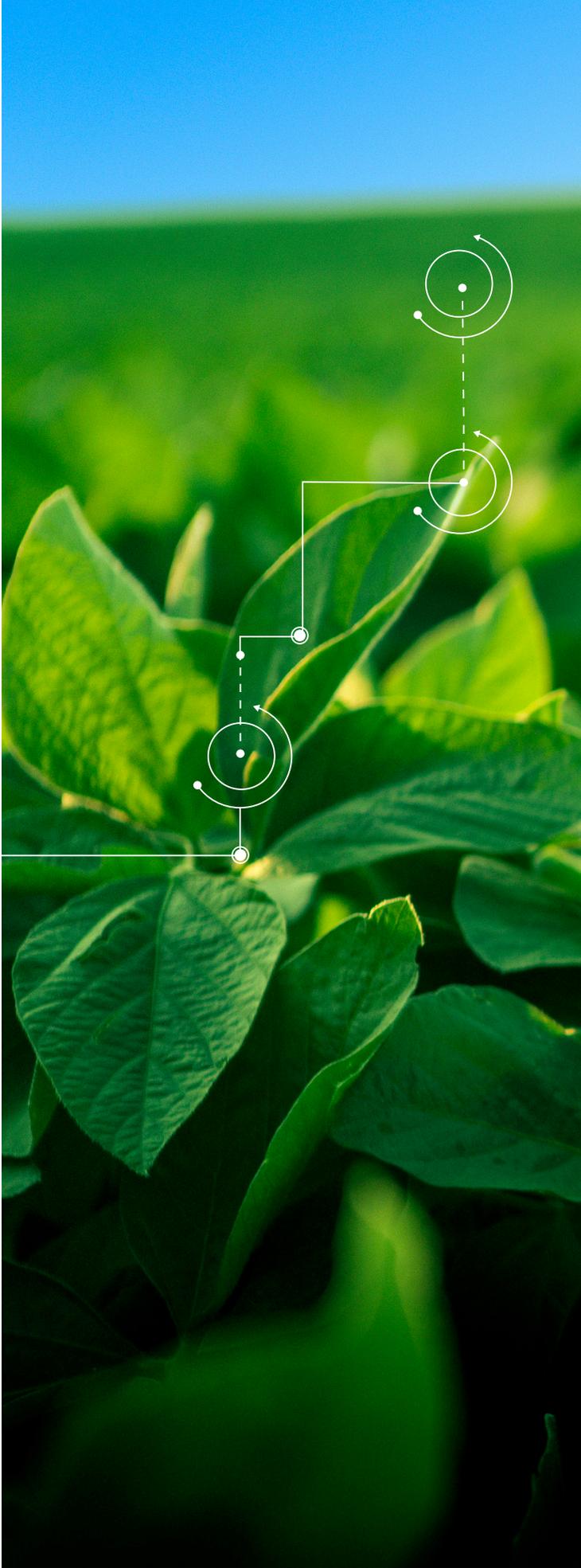
Nouvelles variétés de chanvre

L'ACPS est un membre original du Groupe de travail interministériel de Santé Canada sur le chanvre industriel qui se réunit deux fois par année pour recommander les nouvelles variétés de chanvre à ajouter à la Liste des cultivars de chanvre approuvés qui sont admissibles à la culture au Canada.

SEMENCES CANADA

Collaboration pour faire avancer le secteur des semences

Semences Canada et l'ACPS sont les organisations semencières prédominantes du Canada, jouant des rôles différents, mais complémentaires, dans l'avancement du secteur des semences. Semences Canada est un important partenaire du secteur des semences, et l'ACPS est un membre Affilié de l'organisation.



NOTRE ÉQUIPE

NOTRE CONSEIL

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif de l'ACPS se compose du président, du vice-président, du président sortant et d'un conseiller d'un gouvernement provincial.

ADMINISTRATEURS

L'ACPS est dirigée par un conseil d'administration composé de représentants de ses membres. Les règlements administratifs de l'ACPS font en sorte que chacune des régions productrices de semences est représentée par au moins un administrateur.

CONSEILLERS

Le conseil est appuyé par neuf conseillers des gouvernements provinciaux, chacun étant nommé par sa ou son ministre provincial de l'Agriculture respectif, et un conseiller pédagogique. En tant que conseillers officiels auprès de l'ACPS et des conseils des filiales, nos conseillers des gouvernements provinciaux contribuent de façon importante à la gouvernance et à l'élaboration des politiques.

Comité exécutif



GLENN LOGAN
Président



SHANNON BIEMAN
Vice-présidente



DALE CONNELL
Président sortant



PETER SCOTT
Conseiller du gouvernement provincial

Administrateurs

- Andrew Ayre**, Manitoba
- Shannon Bieman**, Ontario
- Ian Bodnaryk**, Saskatchewan
- Carl Bolton**, Ontario
- Roy Klym**, Saskatchewan
- Ryan Murray**, Manitoba
- Lori Oatway**, Alberta
- Marc-Antoine Paquet**, Québec
- Gabriel Provost**, Québec
- Chelsea Tomlinson**, Alberta

Conseillers

- Bryan Harvey**
(OC, SOM, FAIC, DSc, PhD, PAg),
Conseiller pédagogique
- Chami Amarasinghe**, Ministère de
l'Agriculture du Manitoba
- Damien Chaput**, Ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation du Québec
- Krista deMilliano**, Ministère de
l'Agriculture et de l'Irrigation de
l'Alberta
- Joanna Follings**, Ministère de
l'Agriculture, de l'Alimentation et de
l'Agroentreprise de l'Ontario
- Amy Sangster**, Ministère de
l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
- Brenna Schilds**, Ministère de
l'Agriculture et de l'Alimentation de la
Colombie-Britannique
- Peter Scott**, Ministère de l'Agriculture,
de l'Aquaculture et des Pêches du
Nouveau-Brunswick
- Matt Struthers**, Ministère de
l'Agriculture de la Saskatchewan

NOS COMITÉS PERMANENTS

EXÉCUTIF

Glenn Logan*
Shannon Bieman
Dale Connell
Peter Scott

APPELS

Ryan Murray*
Ian Bodnaryk
Dale Connell
Gabriel Provost
Christina Rowan**
Peter Scott
Matt Struthers
Chelsea Tomlinson

VÉRIFICATION

Roy Klym*
Carl Bolton
Dale Connell
Glenn Logan
Peter Scott

PRIX

Carl Bolton*
Andrew Ayre
Roy Klym
Marc-Antoine Paquet
Chelsea Tomlinson

GOVERNANCE

Glenn Logan*
Andrew Ayre
Carl Bolton
Roy Klym

COORDINATION INTERFILIALE

Roy Klym*
Colleen Acres
AJ Armstrong
Chris Barker
Kelly Chambers
Jean Dumont
Brian Ellis
Tom Greaves
Tim Montague
Kurt Printz
Jennifer Seward
Peter Boswall

SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX

Bryan Harvey*
Helen Booker
Annie Claessens
Bruce Coulman
Greg Gingera
Rale Gjuric
Robert Graf
Michel McElroy
Istvan Rajcan
Tom Warkentin

SERVICES DE RÉGLEMENTATION

Shannon Bieman*
Stéphanie Cormier
Janice Duguid
Simon Ellis
Kimiko Epp
Milad Eskandri
Bryan Harvey
Joe Hickson
Wendy Jahn**
(ou désignée)
Philippe Lemaître
Rick Love
André Lussier
Ryan Murray
Lori Oatway
Marc-Antoine Paquet
Lynnell Pomedli
Morgan Webb
Joel Wenaus

* Président

** Observateurs officiels

NOTRE PERSONNEL

DOUG MILLER	Directeur exécutif et chef de la direction
CAROLINE LAFONTAINE	Chef des opérations
PAM COLES	Administratrice gestionnaire, Finances et administration
MIKE SCHEFFEL	Administrateur gestionnaire, Politiques et normes
GAIL HARRIS	Gestionnaire des normes
TANIA CALVERLEY	Gestionnaire des communications et de la mobilisation
NICK FRASER	Gestionnaire de la technologie
DRAGAN ERAK	Développeur des systèmes de gestion
BRIANNA CHOUINARD	Gestionnaire de la certification
EMMANUEL FONDI	Agent des politiques et de la certification
JACKIE PRIDHAM	Agente des programmes et de la certification
ALEX BOUMA	Agent de la certification
MELANIE FARAH-ROY	Gestionnaire des services à la clientèle
MEAGAN LEBLANC-MONTREUIL	Agente de soutien à la clientèle
BENJAMIN HUNTJENS	Agent de soutien à la clientèle
RANDY PREATER	Conseiller spécial

ANNEXE A

ÉTATS FINANCIERS

État des opérations

Exercice clos le 31 janvier 2025, avec informations comparatives pour la période terminée le 31 janvier 2024

	ACTUEL 2025	ACTUEL 2024
Revenus:		
Droits de superficie	1 685 995 \$	1 751 148 \$
Droits d'adhésion	571 075	584 910
Frais de service à la clientèle	577 958	615 941
Droits de superficie des filiales et droits des filiales payés	674 251	564 263
Droits des parcelles	190 280	208 060
Évaluation pour les inspections ACIA	57 151	85 411
Divers	210 109	160 642
	3 966 819	3 970 375
Dépenses:		
Dépenses générales et administratives	3 019 227	2 903 732
Droits des filiales payés	674 251	564 263
Inspections ACIA	57 814	87 534
Dépenses nettes du programme Agri-assurance d'AAC	-	(21 871)
	3 751 292	3 533 658
Excédant (insuffisance) des revenus sur :		
Les dépenses avant les éléments ci-dessous	215 527	436 717
Autres revenus (charges) :		
Perte sur cession d'immobilisations	(18 237)	-
Insuffisance des revenus sur les dépenses	197 290 \$	436 717 \$

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 janvier 2025, avec informations comparatives pour 2024

	GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES	INVESTI DANS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	NON AFFECTÉ	2025	2024
Solde déclaré	2 000 000 \$	115 169 \$	347 898 \$	2 463 067 \$	2 081 649 \$
Excédant (insuffisance) des produits sur les charges	–	–	197 290	197 290	436 717
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	–	–	613 283	613 283	(55 299)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	–	42 082	(42 082)	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	–	(46 685)	46 685	–	–
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles et incorporelles	–	(18 237)	18 237	–	–
Solde à la fin de l'exercice	2 000 000 \$	92 329 \$	1 181 311 \$	3 273 640 \$	2 463 067 \$

Tableau des frais généraux et administratifs

Exercice clos le 31 janvier 2025, avec informations comparatives pour 2024

	ACTUEL 2025	ACTUEL 2024
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	46 685 \$	43 647 \$
Assemblée générale annuelle (valeur nette)	(4 089)	10 196
Créances douteuses	2 904	(548)
Services contractuels	113 142	127 961
Traitement des données	140 456	152 482
Avantages sociaux	313 562	283 289
Honoraires	88 407	92 804
Assurances	62 752	43 362
Internet et service du site Web	5 359	4 905
Droits d'adhésion	35 156	33 156
Fournitures de bureau et papeterie	2 664	3 317
Postes (recouvrement)	5 903	5 837
Présentations et commandites	1 000	(1 046)
Imprimerie	3 788	17 743
Honoraires professionnels	90 109	106 510
Publicité	99 730	73 656
Loyer	31 867	61 631
Location de matériel	4 733	10 621
Salaires	1 656 396	1 474 303
Projets spéciaux	41 389	40 915
Éducation des parties prenantes	33 487	16 762
Abonnements	380	627
Développement technique et développement des données	114 811	123 167
Téléphone	8 856	7 796
Frais de déplacement des administrateurs	42 735	93 837
Déplacements du personnel	77 045	76 802
	3 019 227 \$	2 903 732 \$

Remarque : Les dépenses pour l'Assemblée générale annuelle sont les dépenses nettes.



Association canadienne
des producteurs de semences
21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6
613-236-0497
seedgrowers.ca/fr